

## Décès liés à la toxicité des opioïdes dans les refuges de l'Ontario : principales leçons pour les travailleur·euse·s de la réduction des méfaits et des refuges

**Un rapport** du Ontario Drug Policy Research Network (ODPRN) et de Santé publique Ontario a utilisé les données provinciales sur la santé pour examiner les décès liés à la toxicité des opioïdes (surdoses) dans les refuges ontariens. L'équipe du rapport a passé en revue les données de 2018 à 2022, ce qui inclut les périodes avant, pendant et après la pandémie de COVID-19, qui a eu des effets considérables sur les personnes sans logement stable qui utilisent des drogues.

La présente fiche résume les principales constatations et recommandations à l'intention des travailleur·euse·s de première ligne en réduction des méfaits et dans les refuges.

### Principales constatations sur la toxicité des opioïdes dans les refuges :

- Pendant la pandémie, les décès liés à la toxicité des opioïdes dans les refuges ont triplé. Ce chiffre est supérieur à la tendance générale en Ontario.
- Seul un décès lié à la toxicité des opioïdes sur sept dans les refuges s'est produit en présence d'une personne capable d'intervenir. Cela indique que la plupart des décès surviennent lorsque les personnes utilisent des drogues seules.
- L'implication de stimulants et de benzodiazépines dans les décès liés à la toxicité des opioïdes dans les refuges a augmenté pendant la pandémie. La même tendance générale a été observée en Ontario.
- Plus de la moitié des décès liés à la toxicité des opioïdes dans les refuges se sont produit lorsque les substances ont été fumées ou inhalées (et combinées à l'injection dans certains cas).

### Recommandations pour faire face à la toxicité des drogues dans les refuges :

- Adopter une approche de réduction des méfaits qui ne punit pas les personnes utilisatrices de drogues et qui ne leur refuse pas les services dont elles ont besoin. Les approches fondées sur l'abstinence incitent les gens à se cacher pour utiliser des drogues, ce qui augmente le risque de décès.
- Former tout le personnel, y compris le personnel temporaire ou occasionnel, afin qu'il soit capable d'intervenir en cas de surdose et d'administrer de la naloxone. Prévoir du soutien en cas de traumatisme et de deuil. Offrir une formation sur place aux résident·e·s pour qu'ils et elles sachent intervenir en cas de surdose.
- S'assurer que le personnel et les résident·e·s du refuge aient facilement accès à la naloxone pendant toutes les heures d'ouverture du refuge (y compris la nuit).
- Dans la mesure du possible, prévoir du personnel formé pour administrer de l'oxygène afin de contrer une surdose.
- Mettre en place des protocoles clairs de réduction des méfaits, y compris des espaces désignés pour l'usage de drogues (permettant d'inhaler et de fumer), des protocoles de sécurité pour la salle de bain et des protocoles d'intervention en cas de surdose pour des zones situées à l'intérieur et à l'extérieur du refuge.

- Faire circuler des messages non stigmatisants sur l'usage plus sécuritaire de drogues :
  - Aie de la naloxone sur toi et apprends à l'utiliser.
  - Évite de consommer seul-e ou sers-toi d'un service de surveillance (*spotting*) à distance (p. ex. [Service national d'intervention en cas de surdose](#)).
  - Commence à petite dose et vas-y lentement.
  - Utilise un service d'analyse de substances, si disponible.
- Créer des partenariats avec d'autres refuges et organismes locaux de réduction des méfaits pour offrir des interventions telles que la sensibilisation/formation (pour le personnel et les résident-e-s), la distribution de naloxone et de matériel de réduction des méfaits et les services de surveillance par des pairs.

*Rapport complet et infographie disponibles à*

[ODPRN.ca/research/publications/opioid-related-toxicity-deaths-within-ontario-shelters](https://odprn.ca/research/publications/opioid-related-toxicity-deaths-within-ontario-shelters)